



Certificat de spécialisation - Encadrement dans le Secteur Sportif (CS-E2S)

Option : Activités Physiques pour Tous (APT)

Dossier de candidature – Année scolaire 2024-2025

Dossier à retourner complété avant le 31 mai 2024

Candidature acceptée après validation du dossier de candidature et entretien individuel

La CS-E2S donne droit à l'obtention d'une carte professionnelle et permet d'exercer le métier d'éducateur sportif dans une association, un club sportif, au sein de collectivités locales, structures de vacances ou dans le secteur scolaire.

- Pour accéder à cette formation, les candidats doivent :
 - **avoir obtenu la CS-AG2S (ex MCAG2S) ou UF2S ou UC1 et UC2 du BPJEPS.**
 - **valider des tests physiques (TEP)** organisés par des organismes de formation agréés.
Un certificat médical (de moins d'un an) de non contre-indication à la pratique et à l'encadrement de la spécialité concernée sera demandé avant de passer ces tests.
 - **être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante :**
PSC1 – AFPS – PSE1 – PSE2 – AFGSU – SST
- Documents à insérer dans le dossier de candidature :
 - **Certificat médical de moins d'un an.**
 - **CV actualisé avec photo d'identité + lettre de motivation.**
 - **Photocopie derniers diplômes obtenus (baccalauréat + diplômes ou certifications liés au sport).**

→ Dossier d'inscription complet remis au candidat si candidature validée :

- Frais d'inscription : **100,00 €**
- Possibilité de suivre cette formation en apprentissage (avec GRETA CFA Loire).

Fiche de candidature à l'entrée en CS-E2S

Renseignements individuels

Nom :

Prénom :

Sexe :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Permis de conduire : OUI NON

Véhicule personnel : OUI NON

Etudes poursuivies en 2023-2024

Formation suivie :

Etablissement :

Stages réalisés dans un cadre sportif en 2023-2024 :

Structure	Période	Projets menés

Diplômes obtenus antérieurement

Baccalauréat obtenu (*spécialité à préciser*) :

CS-AG2S (ex MCAG2S) UF2S UC1 + UC2 BPJEPS

Structure de formation :

Certifications obtenues

BAFA : OUI NON Précisez l'année :

PSC1 : OUI NON Précisez l'année :

PSE1 : OUI NON Précisez l'année :

SST : OUI NON Précisez l'année :

Autres (précisez) :

Activités sportives

Discipline :

Club :

Niveau : Départemental Régional National

Activités d'encadrement / coaching (précisez) :

Expériences dans le secteur sportif (arbitrage, bénévole, dirigeant, etc...) (précisez) :

Perspectives CS-E2S / 2024-2025

Avez-vous déjà une structure sportive susceptible de vous accueillir en stage pour votre CS-E2S ?

OUI NON

Précisez la structure :

Souhaitez-vous réaliser votre année de CS-E2S en formation :

scolaire (avec convention de stage) apprentissage (contrat d'apprentissage)

Le :

Signature du candidat

CALENDRIER DE SÉLECTION 2024

Date limite envoi des dossiers de candidature	31 mai 2024
Organisation des commissions de recrutement	Du 10 au 14 juin 2024
Date limite de validation des Tests d'exigence préalable (TEP)	Fin juin 2024
Transmission des réponses aux candidats (acceptation ou refus)	Lundi 1er juillet 2024
Date limite de réponse des candidats à la proposition d'admission reçue de l'établissement	Mercredi 03 juillet 2024
Inscription administrative interne	Début septembre 2024

L'admission définitive sera sous réserve de la réussite du BAC et de la validation de l'UF2S ou sous réserve de la validation de la CS-AG2S ou des UC1 et UC2 du BPJEPS. De plus, dans tous les cas, validation des TEP obligatoire.

- Dossier de candidature à retirer sur le site du lycée
- Dossier à retourner par voie postale ou à déposer au secrétariat du lycée :

Lycée des métiers BENOIT CHARVET
19 bis rue de Laharpe
42000 SAINT-ETIENNE

Pour tout renseignement :
Thierry PORTERAT - coordonnateur Pôle Sport : 06 83 74 18 31
Mail : thierry.porterat@ac-lyon.fr